

# Lettre ouverte aux catholiques perplexes

— chapitres 20 à 23 —

## XX. Les sanctions romaines

Un fait n'a sans doute pas manqué de vous surprendre : à aucun moment dans cette affaire il n'a été question de la messe, qui est pourtant au cœur du conflit. Ce silence forcé constitue l'aveu que le rite dit de saint Pie V reste bien autorisé.

En cette matière, les catholiques peuvent être parfaitement tranquilles : cette messe n'est pas interdite et elle ne peut pas l'être. Saint Pie V qui, répétons-le, ne l'a pas inventée, mais a « rétabli le missel conformément à la règle antique et aux rites des Saints Pères », nous donne toutes garanties dans la bulle *Quo Primum*, signée par lui le 14 juillet 1570 : « Nous avons décidé et déclarons que les Supérieurs, Administrateurs, Chanoines, Chapelains et autres prêtres de quelque nom qu'ils seront désignés, ou les Religieux de n'importe quel ordre, ne peuvent être tenus de célébrer la messe autrement que nous l'avons fixée, et que jamais et en aucun temps, qui que ce soit ne pourra les contraindre et les forcer à laisser ce missel ou à abroger la présente instruction ou la modifier, mais qu'elle demeurera toujours en vigueur et valide, dans toute sa force... Si cependant quelqu'un se permettait une telle altération, qu'il sache qu'il encourrait l'indignation de Dieu Tout-Puissant et de ses bienheureux Apôtres Pierre et Paul. »

A supposer que le pape puisse revenir sur cet indult perpétuel, il faudrait qu'il le fasse par un acte aussi solennel. La Constitution apostolique *Missale Romanum* du 3 avril 1969 autorise la messe dite de Paul VI, mais ne contient aucune interdiction expressément formulée de la messe tridentine.<sup>1</sup> A tel point que le cardinal Ottaviani pouvait dire en 1971 : « Le rite tridentin de la messe n'est

pas, que je sache, aboli. » Mgr Adam qui prétendait, à l'assemblée plénière des évêques suisses, que la constitution *Missale Romanum* avait interdit de célébrer, sauf indult, selon le rite de saint Pie V, a dû se rétracter après avoir été prié de dire en quels termes cette interdiction aurait été prononcée.

Il en ressort que si un prêtre était censuré, voire excommunié à ce titre, la condamnation serait absolument invalide. Saint Pie V a canonisé cette sainte messe ; or un pape ne peut pas enlever une canonisation, pas plus qu'il ne peut revenir sur celle d'un saint. Nous pouvons la dire en toute tranquillité et les fidèles y assister sans la moindre arrière-pensée, sachant au surplus qu'elle est la meilleure manière d'entretenir leur foi.

Cela est si vrai que Sa Sainteté Jean-Paul II, après plusieurs années de silence sur le chapitre de la messe, a fini par desserrer le carcan imposé aux catholiques. La lettre de la Congrégation pour le Culte divin datée du 3 octobre 1984, « autorise » à nouveau le rite de saint Pie V pour les fidèles qui en feront la demande. Elle impose, certes, des conditions que nous ne pouvons accepter et, d'autre part, nous n'avons pas besoin de cet indult pour jouir d'un droit qui nous a été octroyé jusqu'à la fin des temps.

Mais ce premier geste – prions pour qu'il y en ait d'autres – lève la suspicion indûment jetée sur la messe et libère les consciences des catholiques perplexes qui hésitaient encore à y assister.

Venons-en maintenant à la suspense *a divinis* qui m'a frappé le 22 juillet 1976. Elle fut consécutive aux ordinations du 29 juin à Ecône ; depuis trois mois nous parvenions de Rome des objurgations, des supplications, des ordres, des menaces, pour nous dire de cesser notre activité, de ne pas procéder à ces ordinations sacerdotales. Pendant les jours qui ont précédé, nous n'avons cessé de recevoir des messages et des envoyés ; que nous disaient-ils ? A six reprises ils m'ont demandé de rétablir des relations normales avec le Saint-Siège en acceptant le rite nouveau et en le célébrant moi-même. On est allé jusqu'à me dépêcher un monsignor qui m'a offert de concélébrer avec moi, on m'a mis en main un missel nouveau en me promettant que si je disais la messe de Paul VI le 29 juin, devant toute l'assemblée venue prier pour les nouveaux prêtres, tout serait aplani désormais entre Rome et moi.

Ce qui signifie qu'on ne m'interdisait pas de faire ces ordinations, mais qu'on voulait que ce fût selon la nouvelle liturgie. Il était clair à partir de ce moment-là que c'est sur le problème de la messe que se jouait tout le drame entre Rome et Ecône, et qu'il se joue encore.

J'ai dit, dans le sermon de la messe d'ordination : « Demain peut-être dans les journaux paraîtra notre con-

damnation, c'est très possible, à cause de cette ordination d'aujourd'hui; je serai frappé d'une suspense probablement, ces jeunes prêtres seront frappés d'une irrégularité qui en principe devrait les empêcher de dire la sainte messe. C'est possible. Eh bien, je fais appel à saint Pie V. »

Certains catholiques ont pu être troublés par mon refus de cette suspense *a divinis*. Mais ce qu'il faut bien comprendre, c'est que tout cela forme une chaîne: pourquoi me refusait-on de faire ces ordinations? Parce que la Fraternité était supprimée et que le séminaire aurait dû être fermé. Mais précisément, je n'avais pas accepté cette suppression, cette fermeture, parce qu'elles avaient été décidées illégalement, que les mesures prises étaient entachées de divers vices canoniques tant de forme que de fond (notamment ce que les auteurs de droit administratif appellent « détournement de pouvoirs », c'est-à-dire l'utilisation de compétences contre le but dans lequel elles doivent être exercées). Il aurait fallu que j'accepte tout depuis le début, mais je ne l'ai pas fait parce que nous avons été condamnés sans jugement, sans pouvoir nous défendre, sans monition, sans écrit et sans recours. Une fois qu'on refuse la première sentence, il n'y a pas de raison de ne pas refuser les autres, car les autres s'appuient toujours sur celle-là. La nullité de l'une entraîne la nullité de ce qui suit.

Une autre question se pose parfois aux fidèles et aux prêtres: peut-on avoir raison contre tout le monde? A une conférence de presse, l'envoyé du *Monde* me disait: « Mais enfin, vous êtes seul. Seul contre le pape, seul contre tous les évêques. Que signifie votre combat? » Eh bien non, je ne suis pas seul. J'ai toute la Tradition avec moi, l'Eglise existe dans le temps et dans l'espace. Et puis, je sais que beaucoup d'évêques pensent comme nous en leur for intérieur. Aujourd'hui, depuis la lettre ouverte au pape que Mgr Castro Mayer a signée avec moi, nous sommes deux à nous être déclarés ouvertement contre la protestantisation de l'Eglise. Nous avons beaucoup de prêtres avec nous. Et puis il y a nos séminaires, qui fournissent maintenant environ 40 nouveaux prêtres chaque année, nos 250 séminaristes, nos 30 frères, nos 60 religieuses, 30 oblates, les monastères et les carmels qui s'ouvrent et se développent, la foule des fidèles qui viennent vers nous.

La Vérité, d'ailleurs, ne se fait pas dans le nombre, le nombre ne fait pas la Vérité. Même si j'étais seul, que tous mes séminaristes me quittent, même si toute l'opinion publique m'abandonnait, cela me serait indifférent en ce qui me concerne. Je suis attaché à mon Credo, à mon catéchisme, à la Tradition qui a sanctifié tous les élus qui sont au ciel, je veux sauver mon âme. L'opinion publique, on la

connait trop, c'est elle qui a condamné Notre-Seigneur quelques jours après l'avoir acclamé. C'est le dimanche des Rameaux et puis il y a le Vendredi saint. Sa Sainteté Paul VI m'a demandé: « Mais enfin, à l'intérieur de vous-même, ne sentez-vous pas quelque chose qui vous reproche ce que vous faites? Vous causez dans l'Eglise un scandale énorme, énorme. Votre conscience ne vous le dit-elle pas? » J'ai répondu: « Non, Très Saint-Père, pas du tout. » Si j'avais quelque chose à me reprocher, je cesserais tout de suite.

Le pape Jean-Paul II n'a ni confirmé ni infirmé la sanction prononcée contre moi. Lors de l'audience qu'il m'a accordée en novembre 1978, il semblait assez disposé, après une conversation prolongée, à laisser la liberté de choix dans la liturgie, à me laisser faire, somme toute, ce que je réclame depuis le début: parmi toutes les expériences qui sont menées dans l'Eglise, « l'expérience de la Tradition ». Le moment était venu peut-être où les choses allaient s'arranger; plus d'ostracisme contre la messe, plus de problème. Mais le cardinal Seper, qui était présent, a vu le danger; il s'est écrié: « Mais, Très Saint-Père, ils font de cette messe un drapeau! » Le lourd rideau qui s'était soulevé un instant est retombé. Il faudra encore attendre.

## XXI. Le règne social de Jésus-Christ

La déclaration du 21 novembre 1974, qui a déclenché le processus dont je viens de parler, se terminait par ces mots: « Ce faisant... nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Eglise catholique et romaine, à tous les successeurs de Pierre et d'être les fidèles dispensateurs des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » *L'Osservatore Romano*, en publiant le texte, a omis ce paragraphe. Depuis dix ans et plus, nos adversaires sont intéressés à nous rejeter de la communion de l'Eglise en laissant entendre que nous n'acceptons pas l'autorité du pape. Ce serait bien pratique de faire de nous une secte et de nous déclarer schismatiques. Combien de fois le mot de schisme a-t-il été prononcé à notre sujet!

Je n'ai cessé de le répéter: si quelqu'un se sépare du pape, ce ne sera pas moi. La question se résume à ceci: le pouvoir du pape dans l'Eglise est un pouvoir suprême, mais non absolu et sans bornes, car il est subordonné au pouvoir divin, qui s'exprime dans la Tradition, la Sainte Ecriture et les définitions déjà promulguées par le magistère ecclésiastique. En fait ce pouvoir trouve ses limites dans la fin pour laquelle il a été donné sur terre au Vicaire du Christ, fin que Pie IX a clairement définie dans la

constitution *Pastor aeternus* du concile Vatican I. Je n'exprime donc pas une théorie personnelle en le disant.

L'obéissance aveugle n'est pas catholique; nul n'est exempt de responsabilité pour avoir obéi aux hommes plutôt qu'à Dieu, en acceptant des ordres d'une autorité supérieure, fût-ce du pape, s'ils se révèlent contraires à la volonté de Dieu telle que la Tradition nous la fait connaître avec certitude. On ne saurait envisager une telle éventualité, certes, lorsque le pape engage son infailibilité, mais il ne le fait que dans un nombre réduit de cas. C'est une erreur de penser que toute parole sortie de la bouche du pape est infaillible.

Cela dit, je ne suis pas de ceux qui insinuent ou affirment que Paul VI était hérétique et que, par le fait même de son hérésie, il n'était plus le pape. A la suite de quoi, la plupart des cardinaux nommés par lui ne seraient pas cardinaux et n'auraient pas validement élu un autre pape. Jean-Paul Ier et Jean-Paul II n'auraient par conséquent pas été élus légitimement. Voilà la position de ceux que l'on appelle les sédévancantistes.

Il faut reconnaître que le pape Paul VI a posé un sérieux problème à la conscience des catholiques. Ce pontife a causé plus de dommages à l'Eglise que la Révolution de 1789. Des faits précis, comme les signatures apposées à l'article 7 de *l'Institutio generalis* ainsi qu'au document de la Liberté religieuse, sont scandaleux. Mais le problème n'est pas si simple de savoir si un pape peut être hérétique. Bon nombre de théologiens pensent qu'il peut l'être comme docteur privé mais non comme docteur de l'Eglise universelle. Il faudrait donc examiner dans quelle mesure Paul VI a voulu engager son infailibilité dans des cas comme ceux que je viens de citer.

Or nous avons pu voir qu'il a agi beaucoup plus en libéral qu'en s'attachant à l'hérésie. En effet, dès qu'on lui faisait remarquer le danger qu'il courait, il rendait le texte contradictoire en ajoutant une formule opposée à ce qui était affirmé dans la rédaction: on connaît l'exemple fameux de la note explicative préalable insérée à la suite de la constitution *Lumen Gentium* sur la collégialité. Ou bien il rédigeait une formule équivoque, ce qui est le propre du libéral, par nature incohérent.

Le libéralisme de Paul VI, reconnu par son ami le cardinal Daniélou, suffit à expliquer les désastres de son pontificat. Le catholique libéral est une personne à double visage, dans la contradiction continuelle. Il veut demeurer catholique, mais il est possédé par la soif de plaire au monde. Un pape peut-il être libéral et demeurer pape? L'Eglise a toujours réprimandé sévèrement les catholiques libéraux, elle ne les a pas toujours excommuniés. Les sédévancantistes avancent un autre argument: l'éloi-

gnement des cardinaux de plus de 80 ans et les conventicules qui ont préparé les deux derniers conclaves ne rendent-ils pas invalide l'élection de ces papes? Invalide, c'est trop affirmer, mais éventuellement douteuse. Toutefois l'acceptation de fait postérieure à l'élection et unanime de la part des cardinaux et du clergé romain, suffit à valider l'élection. Telle est l'opinion des théologiens. Le raisonnement de ceux qui affirment l'inexistence du pape met l'Eglise dans une situation inextricable. La question de la visibilité de l'Eglise est trop nécessaire à son existence pour que Dieu puisse l'omettre pendant des décennies. Qui nous dira où est le futur pape? Comment pourra-t-on le désigner s'il n'y a plus de cardinaux? Nous voyons là un esprit schismatique. Notre Fraternité se refuse absolument à entrer dans de pareils raisonnements. Nous voulons rester attachés à Rome, au successeur de Pierre, tout en refusant le libéralisme de Paul VI, par fidélité à ses prédécesseurs.

Il est clair que dans des cas comme la liberté religieuse, l'hospitalité eucharistique autorisée par le nouveau droit canon ou la collégialité conçue comme l'affirmation de deux pouvoirs suprêmes dans l'Eglise, c'est un devoir pour tout clerc et fidèle catholique de résister et de refuser l'obéissance. Cette résistance doit être publique si le mal est public et représente un objet de scandale pour les âmes. C'est pourquoi, nous référant à saint Thomas d'Aquin, nous avons envoyé le 21 novembre 1983, Mgr de Castro Mayer et moi, une lettre ouverte au pape Jean-Paul II pour le supplier de dénoncer les causes principales de la situation dramatique où se débat l'Eglise. Toutes les démarches que nous avons faites en privé pendant quinze ans sont demeurées vaines et nous taire nous semblait devoir faire de nous les complices du désarroi des âmes dans le monde entier.

« Très Saint-Père, écrivions-nous, il est urgent que ce malaise disparaisse, car le troupeau se disperse et les brebis abandonnées suivent des mercenaires. Nous vous conjurons, pour le bien de la foi catholique et du salut des âmes, de réaffirmer les vérités contraires à ces erreurs. » Notre cri d'alarme était rendu plus véhément encore par les errances du nouveau droit canon, pour ne pas dire ses hérésies, et par les cérémonies et discours à l'occasion du cinquantième centenaire de la naissance de Luther.

Nous n'avons pas eu de réponse, mais nous avons fait ce que nous devons. Nous ne pouvons pas désespérer comme s'il s'agissait d'une entreprise humaine. Les convulsions actuelles passeront, comme toutes les hérésies ont passé. Il faudra bien revenir un jour à la Tradition; dans l'autorité du pontife romain, il faudra qu'apparais-

sent à nouveau les pouvoirs signifiés par la tiare, qu'un tribunal protecteur de la foi et des mœurs siège à nouveau en permanence, que les évêques retrouvent leurs pouvoirs et leur initiative personnelle.

Il faudra bien libérer le vrai travail apostolique de tous les *impedimenta*<sup>2</sup> qui le paralysent aujourd'hui en faisant disparaître l'essentiel du message; redonner aux séminaires leur véritable fonction, recréer des sociétés religieuses, restaurer les écoles catholiques et les universités en les débarrassant des programmes laïcs de l'Etat, soutenir les organisations patronales et ouvrières décidées à collaborer fraternellement dans le respect des devoirs et des droits de tous, s'interdisant le fléau social de la grève, qui n'est autre qu'une guerre civile froide, promouvoir enfin une législation civile conforme aux lois de l'Eglise et aider à la désignation de représentants catholiques mus par la volonté d'orienter la société vers une reconnaissance officielle de la royauté sociale de Notre-Seigneur.

Car enfin, que disons-nous tous les jours quand nous prions? « Que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » Et dans le *Gloria* de la messe? « Vous êtes le seul Seigneur, Jésus-Christ. » Nous chanterions cela et, aussitôt sortis, nous dirions: « Ah non, ces notions sont dépassées, impossible d'envisager dans le monde actuel de parler du règne de Jésus-Christ »? Vivons-nous donc dans l'illogisme? Sommes-nous chrétiens ou non?

Les nations se débattent dans des difficultés inextricables, en maint endroit la guerre s'éternise, les hommes tremblent en pensant à la catastrophe nucléaire possible, on cherche ce qui pourrait être fait pour que la situation économique se redresse; que l'argent revienne, que le chômage disparaisse, que les industries soient prospères. Eh bien, même du point de vue économique, il faut que Notre-Seigneur règne, parce que ce règne est celui des principes d'amour, des commandements de Dieu, qui créent un équilibre dans la société, apportent la justice et la paix. Pensez-vous que ce soit une attitude chrétienne que de mettre son espérance dans tel ou tel homme politique, dans telle combinaison de partis, en imaginant qu'un jour peut-être un programme meilleur qu'un autre résoudra les problèmes d'une façon sûre et définitive, tandis que de propos délibéré on écarte « le seul Seigneur », comme s'il n'avait rien à voir dans les affaires humaines, comme si cela ne le concernait pas? Quelle est la foi de ceux qui font de leur vie deux parts, avec une barrière étanche entre leur religion et leurs autres préoccupations, politiques, professionnelles, etc.? Dieu, qui a créé le ciel et la terre, ne serait pas capable de régler nos misérables difficultés matérielles et sociales? Si vous l'avez déjà prié vous-mêmes dans les mauvais moments de votre existen-

ce, vous savez par expérience qu'il ne donne pas des pierres à ses enfants qui lui demandent du pain.

L'ordre social chrétien se situe à l'opposé des théories marxistes qui n'ont jamais apporté, dans toutes les parties du monde où elles sont mises en application, que la misère, l'écrasement des plus faibles, le mépris de l'homme et la mort. Il respecte la propriété privée, protège la famille contre tout ce qui la corrompt, encourage la famille nombreuse et la présence de la femme au foyer, laisse une légitime autonomie aux initiatives privées, encourage les petites et moyennes industries, favorise le retour à la terre et estime à sa juste valeur l'agriculture, préconise les unions professionnelles, donne la liberté scolaire, protège les citoyens contre toute forme de subversion et de révolution.

Cet ordre chrétien se distingue bien sûr aussi des régimes libéraux fondés sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et dont l'impuissance à surmonter les crises s'affirme de plus en plus. Comment le pourraient-ils après s'être volontairement privés de Celui qui est « la lumière des hommes »? Comment pourraient-ils rassembler les énergies des citoyens, alors qu'ils n'ont plus d'autre idéal à leur proposer que le bien-être et le confort? Ils ont pu entretenir l'illusion quelque temps parce que les peuples gardaient des habitudes de pensée chrétiennes et que leurs dirigeants maintenaient plus ou moins consciemment quelques valeurs. A l'époque des « remises en cause », les références implicites à la volonté de Dieu disparaissent; les systèmes libéraux livrés à eux-mêmes, n'étant plus actionnés par quelque idée supérieure, s'éteignent, ils sont une proie facile pour les idéologies subversives.

Parler de l'ordre chrétien n'est donc pas s'accrocher à un passé qui serait révolu; c'est au contraire une position d'avenir dont vous ne devez pas avoir peur de faire état. Vous ne menez pas un combat d'arrière-garde, vous êtes ceux qui savent, parce qu'ils tiennent leurs leçons de Celui qui a dit: « Je suis la Voie, la Vérité, la Vie. » Nous avons la supériorité de détenir la Vérité, ce n'est pas de notre faute, nous n'avons pas à nous en enorgueillir mais nous devons agir en conséquence; l'Eglise a sur l'erreur la supériorité d'avoir la Vérité. C'est à elle, avec la grâce de Dieu, de la répandre et non de la cacher honteusement sous le boisseau.

Encore moins de la mêler à l'ivraie, comme on le voit faire constamment. Je lis dans l'*Osservatore Romano*, sous la signature de Paolo Befani<sup>3</sup>, un article intéressant sur la faveur accordée au socialisme par le Vatican. L'auteur compare la situation de l'Amérique centrale et celle de la Pologne et il écrit:

« L'Église, laissant la situation de l'Europe, se trouve confrontée d'une part avec la situation des pays de l'Amérique latine et l'influence des USA qui s'exerce sur eux, et d'autre part avec la situation de la Pologne qui, elle, se trouve dans l'orbite de l'empire soviétique.

« Heurtant à ces deux frontières, l'Église qui, avec le concile, a assumé et dépassé les conquêtes libérales-démocratiques de la Révolution française, et qui dans sa marche en avant (voir l'encyclique *Laborem exercens*) se pose comme un « après » la Révolution russe marxiste, offre une solution à la faillite du marxisme dans cette « clé » d'un « socialisme postmarxiste, démocratique, de racine chrétienne, autogestionnaire et non totalitaire ».

« La riposte à l'Est est symbolisée par Solidarnosc, qui plante la croix face aux Chantiers Lénine. C'est l'erreur de l'Amérique latine de rechercher la solution dans le communisme marxiste, dans un socialisme de racine antichrétienne. »

Voilà bien l'illusionnisme libéral, qui associe des mots contradictoires avec la persuasion d'exprimer une vérité ! C'est à ces rêveurs adultères obsédés par l'idée de marier l'Église et la révolution que nous devons le chaos du monde chrétien, qui ouvre les portes au communisme. Saint Pie X disait des sillonnistes : « Ils convoitent le socialisme, l'œil fixé sur une chimère. » Leurs successeurs continuent. Après la démocratie chrétienne, le socialisme chrétien ! Nous finirons par arriver au christianisme athée.

La solution à trouver ne concerne pas seulement la faillite du marxisme, mais la faillite de la démocratie chrétienne, qui n'est plus à démontrer. Assez de compromis, d'unions contre nature ! Qu'allons-nous chercher dans ces eaux troubles ? Le catholique a la vraie « clé », c'est un devoir pour lui de travailler de tout son pouvoir, soit en s'engageant personnellement dans la politique, soit par son vote, à donner à sa patrie des maires, des conseillers, des députés résolus à rétablir l'ordre social chrétien, le seul capable de procurer la paix, la justice, la liberté vraie. De solution, il n'y en a pas d'autre.

## XXII. Il faut réagir en famille

Il est grand temps de réagir. Lorsque *Gaudium et Spes* parle du mouvement de l'histoire qui « devient si rapide que chacun a peine à le suivre », on peut entendre ce mouvement comme une précipitation des sociétés libérales vers la désagrégation et le chaos. Gardons-nous de le suivre !

Comment comprendre que des dirigeants se réclament de la religion chrétienne tout en détruisant dans la cité toute autorité ? Il importe au contraire de rétablir celle-ci, qui a été voulue par la Providence dans les deux sociétés naturelles de droit divin dont l'influence ici-bas est primordiale : la famille et la société civile. C'est la famille qui a subi ces derniers temps les plus rudes coups ; le passage au socialisme dans les pays comme la France et l'Espagne n'a fait qu'accélérer le processus. Les lois et mesures qui se sont succédé montrent une grande cohésion dans la volonté de ruiner l'institution familiale : diminution de l'autorité paternelle, divorce facilité, disparition de la responsabilité dans l'acte de la procréation, reconnaissance administrative des couples irréguliers et même des couples homosexuels, cohabitation juvénile, mariage à l'essai, diminution des aides sociales et fiscales aux familles nombreuses... L'État lui-même, dans ses intérêts propres, commence à en apercevoir les conséquences en ce qui regarde la dénatalité, il se demande comment, dans un temps rapproché, les jeunes générations pourront assurer les régimes de retraite de celles qui ont cessé d'être économiquement actives. Mais les effets sont considérablement plus graves dans le domaine spirituel.

Les catholiques n'ont pas à suivre mais à peser de tout leur poids, puisqu'ils sont aussi citoyens, pour redresser tout ce qui doit l'être. C'est pourquoi ils ne sauraient rester à l'écart de la politique. Pourtant leur effort sera surtout sensible dans l'éducation qu'ils donneront à leurs enfants.

Sur ce chapitre, l'autorité est contestée dans ses sources mêmes par ceux qui déclarent que « les parents ne sont pas les propriétaires des enfants », voulant dire par là que leur éducation revient à l'État, avec ses écoles laïques, ses crèches, ses maternelles. On fait grief aux parents de ne pas respecter la « liberté de conscience » de leurs enfants lorsqu'ils les éduquent selon leurs propres convictions religieuses.

Ces idées remontent aux philosophes anglais du XVII<sup>e</sup> siècle, qui ne voulaient voir dans les hommes que des individus isolés, indépendants de naissance, égaux entre eux, soustraits à toute autorité. Nous savons que cela est faux. L'enfant reçoit tout de son père et de sa mère, nourriture corporelle, intellectuelle, éducation morale, sociale. Ils se font aider de maîtres qui partageront dans l'esprit des jeunes, leur autorité mais, que ce soit par les uns ou par les autres, la presque totalité de la science acquise au cours de l'adolescence sera plus une science apprise, reçue, acceptée, qu'une science déduite de l'observation et de l'expé-

rience personnelle. Les connaissances viennent pour une part considérable de l'autorité qui transmet. Le jeune étudiant croit en ses parents, en ses professeurs, en ses livres et ainsi son savoir s'étend.

C'est encore plus vrai des connaissances religieuses, de la pratique de la religion, de l'exercice de la morale conforme à la foi, aux traditions, aux coutumes. Les hommes en général vivent en fonction des traditions familiales, cela s'observe sur toute la surface du globe. La conversion à une autre religion que celle que l'on a reçue au cours de son enfance rencontre de sérieux obstacles.

Cette extraordinaire influence de la famille et du milieu est voulue par Dieu. Il a voulu que ses bienfaits se transmettent par la famille d'abord; c'est pour cette raison qu'il a accordé au père de famille une grande autorité, un immense pouvoir sur la société familiale, sur son épouse, sur ses enfants. L'enfant naît dans une faiblesse si grande qu'on peut juger de la nécessité absolue de la permanence du foyer, de son indissolubilité.

Vouloir exalter la personnalité et la conscience de l'enfant au détriment de l'autorité familiale, c'est faire son malheur, le pousser à la révolte, au mépris des parents, alors que la longévité est promise à ceux qui honoreront les leurs. Saint Paul, en le rappelant, fait un devoir aussi aux pères de ne pas exaspérer leurs fils, mais de les éduquer dans la discipline et la crainte du Seigneur.

S'il fallait attendre d'avoir l'intelligence de la vérité religieuse pour croire et se convertir, il n'y aurait que bien peu de chrétiens à l'heure actuelle. On croit aux vérités religieuses parce que les témoins sont dignes de croyance par leur sainteté, leur désintéressement, leur charité. Puis, comme le dit saint Augustin, la foi donne l'intelligence.

Le rôle des parents s'est fait très difficile. Nous l'avons vu, la majorité des écoles libres sont laïcisées de fait, on n'y enseigne plus la vraie religion ni les sciences profanes à la lumière de la foi. Les catéchismes répandent le modernisme. La vie trépidante est mangeuse de temps, les nécessités professionnelles éloignent parents et enfants des grands-pères et grands-mères qui autrefois participaient à l'éducation. Les catholiques ne sont pas seulement perplexes mais désarmés.

Point tant cependant qu'ils ne puissent assurer l'essentiel, la grâce de Dieu suppléant au reste. Que faut-il faire? Il existe des écoles vraiment catholiques, bien qu'en nombre réduit. Envoyez-y vos enfants même si cela pèse sur votre budget. Ouvrez-en de nouvelles, comme certains l'ont déjà fait. Si vous ne pouvez fréquenter que des écoles où l'enseignement est dénaturé, manifestez-vous, ré-

clamez, ne laissez pas les éducateurs faire perdre la foi à vos enfants.

Lisez, relisez en famille le catéchisme de Trente, le plus beau, le plus parfait et le plus complet. Organisez des « catéchismes parallèles » sous la direction spirituelle de bons prêtres, n'ayez pas peur d'être traités, comme nous, de « sauvages ». De nombreux groupes fonctionnent d'ailleurs déjà, qui accueilleront vos enfants.

Rejetez les livres qui véhiculent le poison moderniste. Faites-vous conseiller. Des éditeurs courageux diffusent d'excellents ouvrages et réimpriment ceux que les progressistes ont détruits. N'achetez pas n'importe quelle Bible; toute famille chrétienne devrait posséder la Vulgate, traduction latine faite par saint Jérôme au IV<sup>e</sup> siècle et canonisée par l'Eglise<sup>4</sup>. Tenez-vous en à la véritable interprétation des Ecritures, gardez la vraie messe et les sacrements tels qu'ils étaient administrés partout naguère.

Actuellement le démon est déchaîné contre l'Eglise, car c'est bien de cela qu'il s'agit; nous assistons peut-être à une de ses dernières batailles, une bataille générale. Il attaque sur tous les fronts et si Notre-Dame de Fatima a dit qu'un jour il monterait jusque dans les plus hautes sphères de l'Eglise, c'est que cela pourrait arriver. Je n'affirme rien de moi-même, cependant il y a des signes qui peuvent nous faire penser que, dans les organismes romains les plus élevés, des gens ont perdu la foi.

Des mesures spirituelles urgentes sont à prendre. Il faut prier, faire pénitence, comme la Sainte Vierge l'a demandé, réciter le chapelet en famille. Les gens, on l'a vu dans chaque guerre, se mettent à prier quand les bombes commencent à tomber. Mais précisément, elles tombent en ce moment: nous sommes sur le point de perdre la foi. Comprenez-vous que cela dépasse en gravité toutes les catastrophes que les hommes redoutent, les crises économiques mondiales ou les conflits atomiques?

Des renouveaux s'imposent, mais ne croyez pas que nous ne puissions pas compter pour cela sur la jeunesse. Toute la jeunesse n'est pas corrompue, comme on essaie de nous en persuader. Beaucoup ont un idéal, à beaucoup d'autres il suffit d'en proposer un. Les exemples abondent de mouvements faisant appel avec succès à leur générosité; les monastères fidèles à la Tradition les attirent, les vocations ne manquent pas de jeunes séminaristes ou novices demandant à être formés. Il y a un magnifique travail à accomplir conformément aux consignes données par les Apôtres: *Tenete traditiones... Permanete in iis quæ didicistis.*

Le vieux monde appelé à disparaître est celui de l'avortement. Les familles fidèles à la Tradition sont en même

temps des familles nombreuses, leur foi même leur assure la postérité. « Croissez et multipliez-vous ! » En gardant ce que l'Église a toujours enseigné, vous vous accrochez à l'avenir.

### *XXIII. L'avenir de la Tradition*

Vingt ans ont passé, on pouvait croire que les réactions soulevées par les réformes conciliaires s'apaiseraient, que les catholiques feraient leur deuil de la religion dans laquelle ils avaient été élevés, que les plus jeunes, ne l'ayant pas connue, se rangeraient à la nouvelle. Tel était du moins le pari fait par les modernistes. Ils ne s'étonnaient pas outre mesure des remous, sûrs d'eux-mêmes dans les premiers temps. Ils le furent moins par la suite : les multiples et essentielles concessions faites à l'esprit du monde ne donnaient pas les résultats escomptés, personne ne voulait plus être prêtre du nouveau culte, les fidèles s'éloignaient de la pratique religieuse, l'Église qui se voulait l'Église des pauvres devenait une Église pauvre, obligée de recourir à la publicité pour faire rentrer le denier du culte, et de vendre ses immeubles.

Pendant ce temps, la fidélité à la Tradition se confortait dans tous les pays chrétiens et particulièrement en France, en Suisse, aux États-Unis, en Amérique latine. L'artisan de la nouvelle messe, Mgr Annibale Bugnini, à lui-même été obligé de constater cette résistance mondiale dans son livre posthume<sup>5</sup>. Résistance qui ne cesse de se développer, de s'organiser, d'attirer du monde. Non, le mouvement « traditionaliste » n'est pas « en perte de vitesse », comme l'écrivent de temps en temps les journalistes progressistes pour se rassurer. Où y a-t-il tant de monde à la messe qu'à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et aussi tant de messes, tant de saluts du Saint-Sacrement, tant de beaux offices ? La Fraternité de saint Pie X compte dans le monde soixante-dix maisons ayant au moins un prêtre, des églises comme celle de Bruxelles, celle que nous avons achetée tout dernièrement à Londres, celle qui a été mise à notre disposition à Marseille, des écoles, quatre séminaires.

Des carmels s'ouvrent et déjà essaient. Les communautés de religieux et de religieuses créées depuis une quinzaine d'années ou plus et qui appliquent strictement la règle des ordres dont elles relèvent, regorgent de vocations, il faut sans cesse agrandir les locaux, construire de nouveaux bâtiments. La générosité des catholiques fidèles ne cesse de m'émerveiller, particulièrement en France.

Les monastères sont des centres de rayonnement, on y vient en foule et souvent de très loin ; des jeunes gens égarés par les illusives séductions du plaisir et de l'évasion

sous toutes ses formes y trouvent leur chemin de Damas. Il me faudrait citer tous les lieux où l'on garde la vraie foi catholique et qui pour cette raison attirent : Le Barroux, Flavigny-sur-Ozerain, La Haye-aux-Bonshommes, les bénédictines d'Alès, de Lamairé, les sœurs de Fanjeaux, de Brignoles, de Pontcallec, les communautés celle de M. l'abbé Lecareux...<sup>6</sup>

Voyageant beaucoup, je vois à l'œuvre partout la main du Christ qui bénit son Église. Au Mexique, le petit peuple a chassé des églises le clergé réformateur gagné par la prétendue théologie de la libération, qui voulait retirer les statues des saints. « Ce ne sont pas les statues qui partiront, c'est vous. » Les conditions politiques nous ont empêchés de fonder une maison au Mexique<sup>7</sup> ; c'est d'un centre installé à El Paso, à la frontière des États-Unis, que rayonnent les prêtres fidèles. Les descendants des Cristeros leur font fête et leur offrent leurs églises. J'y ai administré 2 500 confirmations, appelé par la population. Aux États-Unis, les jeunes ménages chargés de nombreux enfants viennent vers les prêtres de la Fraternité. En 1982 j'ai ordonné dans ce pays les trois premiers prêtres formés entièrement dans nos séminaires. Les groupes traditionnels se multiplient, tandis que les paroisses se dégradent. L'Irlande, qui était restée réfractaire aux nouveautés, a fait sa réforme depuis 1980, des autels ont été jetés dans les rivières ou réutilisés comme matériaux de construction. Simultanément des groupes se formaient à Dublin et à Belfast. Au Brésil, dans le diocèse de Campos, dont j'ai déjà parlé, la population est restée serrée autour des prêtres exclus de leurs paroisses par le nouvel évêque ; des défilés de 5 000, 10 000 personnes ont parcouru les rues.

C'est donc le bon chemin que nous suivons ; la preuve est là, on reconnaît l'arbre à ses fruits. Ce qu'ont réalisé clercs et laïcs malgré la persécution du clergé libéral – car, disait Louis Veuillot, « il n'y a pas plus sectaire qu'un libéral » – est quasi miraculeux.

Ne vous laissez pas abuser, chers lecteurs, par le terme de « traditionaliste » que l'on essaie de faire prendre en mauvaise part. C'est d'une certaine façon un pléonisme, car je ne vois pas ce que peut être un catholique qui ne serait pas traditionaliste. Je crois l'avoir amplement démontré dans ce livre, l'Église est une tradition. Nous sommes une tradition. On parle aussi « d'intégrisme » ; si l'on entend par là le respect de l'intégralité du dogme, du catéchisme, de la morale chrétienne, du Saint Sacrifice de la messe, alors oui nous sommes des intégristes. Mais je ne vois pas non plus ce que peut être un catholique qui ne serait pas intégriste dans ce sens-là.

On écrit aussi qu'après moi mon œuvre disparaîtra, parce qu'il n'y aura pas d'évêque pour me remplacer. Je suis certain du contraire, je n'ai aucune inquiétude. Je peux mourir demain, le Bon Dieu a toutes les solutions<sup>8</sup>. Il se trouvera de par le monde, je le sais, suffisamment d'évêques pour ordonner nos séminaristes. Même s'il se tait aujourd'hui, l'un ou l'autre de ces évêques recevrait du Saint-Esprit le courage de se dresser à son tour<sup>9</sup>. Si mon œuvre est de Dieu, Il saura la garder et la faire servir au bien de l'Eglise. Notre-Seigneur nous l'a promis : les Portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

C'est pourquoi je m'entête, et si vous voulez connaître la raison profonde de cet entêtement, la voici. Je veux qu'à l'heure de ma mort, lorsque Notre-Seigneur me demandera : « Qu'as-tu fait de ton épiscopat, qu'as-tu fait de ta grâce épiscopale et sacerdotale ? » je n'entende pas de sa bouche ces mots terribles : « Tu as contribué à détruire l'Eglise avec les autres. »

4 juillet 1984

<sup>4</sup> Les traductions françaises de la Vulgate sont hélas ! difficiles à trouver. On peut se référer soit à l'ancienne édition du « Crampon », soit, pour le Nouveau Testament, à l'édition faite par Dominique Martin Morin. Les éditions *Clovis* proposent aussi une traduction de la Bible selon la Vulgate de l'abbé Glaire.

<sup>5</sup> *La Reforma liturgica*, Edizioni Liturgiche, Rome.

<sup>6</sup> Cela a été écrit en 1984. Certaines de ces communautés (Le Barroux, Pontcallec) se sont éloignées de nous ; d'autres peuvent être ajoutées à cette liste (Morgon, Bellaigue, Le Trévoux, Le Rafflay...).

<sup>7</sup> La Fraternité Saint-Pie X a maintenant 4 prieurés au Mexique.

<sup>8</sup> Mgr Lefebvre a toujours voulu suivre les indications de la Providence. Le Bon Dieu, qui a toutes les solutions, lui a fait comprendre que celle qu'il avait choisie était que, avant de mourir, il sacre lui-même des évêques pour lui succéder. Deux événements en particulier ont été les indications dont la Providence s'est servie pour lui signifier sa volonté :

- l'immense scandale donné au monde par le pape lui-même, quand il a convoqué et présidé la réunion de prière de toutes les religions à Assise, en octobre 1986 ;

- et la réponse de Rome aux questions et objections que Mgr Lefebvre lui avait adressées au sujet de la liberté religieuse : loin de revenir sur ses erreurs, Rome les a entièrement réitérées et confirmées.

<sup>9</sup> Mgr Salvador Lazo, évêque philippin, a en effet reçu cette grâce.


<sup>1</sup> Tridentin : qui se rapporte au concile de Trente.

<sup>2</sup> Entraves, embarras.

<sup>3</sup> *Osservatore Romano*, 18. 1. 84.

Editions Clovis

BP 88 — 91152 ETAMPES Cedex

 01 69 78 30 23

Fax : 01 69 78 30 49